ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 7744

Texte de la question

Mme Valérie Lacroute appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir de la construction du centre hospitalier de Fontainebleau et du sud seine-et-marnais. Le 22 mars 2012, l'État a confirmé par écrit son engagement sur la construction de la plate-forme hospitalière de Fontainebleau et du sud seine-et-marnais, précisant que l'ensemble de la communauté hospitalière avait réalisé un projet médical et architectural optimal comportant un secteur privé et un autre public, les deux pôles partageant des plateaux techniques communs et apportant une offre de soins de qualité et moderne. L'agence régionale de santé se félicitait également de cette mutualisation particulièrement réussie dans une enveloppe budgétaire contrainte. « Toutes les conditions sont remplies pour que les travaux démarrent permettant ainsi la construction d'un établissement neuf réunissant les activités de l'hôpital de Fontainebleau et de la polyclinique de la Forêt » précisait le ministre de la santé dans son courrier du 22 mars 2012. Ce nouvel établissement de 340 lits et places doit être le pôle de référence pour le sud de la Seine-et-Marne situé aux franges de l'Île-de-France et aux portes du Loiret et de l'Yonne, permettant ainsi de couvrir les besoins médicaux des 100 000 habitants de ce bassin de vie. Il doit ouvrir ses portes fin 2016. Aujourd'hui, les directions de l'hôpital et de la polyclinique, l'ensemble du corps médical, les élus et la population sont légitimement préoccupés par les rumeurs persistantes de voir le projet repoussé ou abandonné. L'importance de cet établissement dans le sud francilien n'est plus à démontrer. Un échec sur ce projet serait terrible et difficilement compréhensible alors que l'État a pris un engagement formel et clair. Face à cet enjeu absolument majeur pour le territoire d'accéder à une offre de soins de qualité et moderne, elle lui demande quelles sont ses intentions sur la poursuite du projet de construction de cette plateforme hospitalière du sud seine-et-marnais.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Lacroute
Circonscription : Seine-et-Marne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7744
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 octobre 2012, page 5806
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)